

combien il est essentiel de la réparer dans une cité où les arts sont si étroitement liés à la prospérité de ses manufactures.

« F. ARTAUD. »

Au milieu de ces pourparlers, qui menaçaient de se prolonger indéfiniment, M. de Chabrol paraît sentir la nécessité de rendre compte au ministre de l'Intérieur (dépêche du 7 mars) de ses dernières démarches, dont la responsabilité ne laisse pas que de l'inquiéter et de lui paraître lourde, en l'absence de toute direction imprimée par S. Excellence, qui, dans une profonde ignorance de ce qui s'agit à ce sujet, n'a pu, par conséquent, signifier ses intentions à son subordonné, et l'autoriser à suspendre ou à poursuivre l'affaire et à la terminer.

Ce document, en effet, a presque le caractère d'une justification. En dehors de cela, il résume la situation tout entière: si bien qu'on peut, en le parcourant, avoir une idée nette et précise de la marche des négociations entamées jusqu'à ce jour-là, 7 mars 1816, pour la restitution que l'on sait.

« Monseigneur, — « Au mois d'octobre dernier, huit tableaux du Musée de Lyon ont été réclamés par les diverses Cours du Nord; Sa Majesté en a ordonné la remise et, quels que fussent les regrets que cet événement dût occasionner, j'ai donné des ordres nécessaires pour qu'ils fussent envoyés sans délai à M. le directeur général du Musée de Paris. Cet envoi a été effectué.

« De nouveaux ordres, adressés le 16 novembre, ont prescrit de tenir à la disposition de M. Canova, commissaire de Sa Sainteté, un tableau du Pérugin, représentant *l'Ascension du Christ*, provenant de l'église Saint-Pierre, à Pérouse, et qui avait été envoyé par le dernier gouvernement au